



# Lettre d'informations

N°18 - Avril 2011

## Relais Parents Assistants Maternels

Ce mois-ci, nous avons relooké notre lettre d'informations pour l'harmoniser aux couleurs du jardin ! Un thème décliné au gré de séances de jardinage ou de lecture que nous vous proposons !!!

La fin de l'année scolaire rime souvent avec le départ de certains enfants ; moment de joie ou d'appréhension, nous vous proposons dans ce numéro quelques pistes de réflexion pour l'aborder sereinement !

*Annie NICOLAS, Ingrid LEFORT*

### Infos - Infos - Infos - Infos - Infos - Infos - Infos - Infos - Infos

**La malle aux infos :** La malle aux infos est une lettre d'information gratuite éditée par la CAF22 en lien avec ses partenaires, le Conseil Général, les deux associations d'assistants maternels (ADFAAM 22 et Assmat22), et les relais parents assistants maternels.

Elle est diffusée uniquement par courriel. Vous y trouverez régulièrement des informations législatives et réglementaires, des informations pratiques, des expériences locales, des astuces et des idées. Vous pouvez facilement vous y abonner ou désabonner sur : [www.lamalleauxinfos.fr](http://www.lamalleauxinfos.fr)

**Mon-enfant.fr :** ce site internet a été créé par la CNAF pour faciliter les démarches des familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Il est possible en tant qu'assistant maternel de s'y inscrire pour y être répertorié et pour pouvoir mettre à jour régulièrement ses disponibilités.

Le Relais Parents Assistants Maternels dispose du **formulaire d'inscription** à la malle aux infos et à mon-enfant.fr. Il sera possible d'obtenir ce formulaire ainsi qu'un tutoriel de navigation sur le site mon-enfant.fr, soit par mail, soit aux permanences du relais, soit sur les lieux d'espace jeux.

**Impôts :** nous vous rappelons que les assistants maternels disposent d'un régime fiscal particulier. La fiche de calcul des revenus par enfant pour l'année 2010 est disponible au relais.

R.P.A.M.  
Communauté de Communes de Dinan  
34 Rue Bertrand Robidou  
22106 DINAN  
02-96-87-52-78  
06-61-12-61-99  
[rpam@cc-codi.fr](mailto:rpam@cc-codi.fr)  
[www.codi.fr](http://www.codi.fr)

## Le départ de l'enfant : l'accompagner vers une autre étape !

L'enfant grandit. L'assistant maternel l'a accueilli pendant plusieurs mois, plusieurs années. Mais le moment du départ définitif approche, précédant un déménagement, un changement de mode d'accueil, l'entrée à l'école maternelle,... Ce départ définitif est une étape importante dans la vie de l'enfant : prendre soin de cette séparation, c'est donner les clés à l'enfant pour que ce moment soit vécu comme une nouvelle étape qui va le faire grandir, et non comme une rupture.

Le dernier jour est un jour particulier.

### Comment préparer le départ définitif de l'enfant ?

La séparation entraîne un double mouvement : quitter et être quitté. Il doit donc être préparé aussi bien auprès de l'enfant qui va partir, que des autres enfants accueillis, ou encore de l'assistant maternel et des parents.

Il est important que professionnels et parents expliquent ce qui va se passer. Ainsi ils aident progressivement l'enfant à quitter non seulement l'assistant maternel, mais aussi un environnement dans lequel il avait des repères et évoluait.

Pour formaliser cette étape, chaque assistant maternel va pouvoir mettre en place un rituel qui sera un repère pour tous. Nous vous proposons quelques pistes :

- organiser un goûter festif avec les enfants accueillis (éventuellement avec la présence des parents)
- remise d'un « cadeau » à l'enfant (recueil de photos prises tout au long de son accueil, livre, « diplôme » de sortie, dessin fait par les autres enfants, ...)

### Garder des relations une fois la période d'accueil terminée ?

Au cours de la période d'accueil, un attachement s'est créé entre l'assistant maternel et l'enfant. De nombreux assistants maternels, émettent le souhait de revoir l'enfant une fois l'accueil terminé.

Cette volonté de revoir l'enfant interroge l'attachement professionnel des assistants maternels puisqu'il s'agit d'aller en dehors du cadre professionnel. Pourquoi ce désir de revoir l'enfant ? Pour se rassurer ? Pour voir le « résultat » de son travail ? Par peur du temps qui s'écoule ?

Au-delà de cette réflexion se pose la question de l'intérêt de l'enfant. Revoir l'assistant maternel dans un autre cadre peut signifier que parents et assistant maternel vont devenir amis. L'enfant peut alors avoir l'impression qu'on lui prend une partie de son intimité puisqu'il devra partager son assistant maternel avec ses parents.

De plus, la volonté de l'enfant de devenir grand passe par une rupture avec son passé. Or revoir son assistant maternel, n'est-ce pas en quelque sorte le remettre en position de « petit » ? L'enfant peut avoir peur de la régression. Il lui faut dans un premier temps trouver un équilibre afin de pouvoir évoluer et par la suite éventuellement demander à revoir son assistant maternel.

Revoir un enfant accueilli est possible, et non obligatoire. Il faut respecter l'évolution et les souhaits de l'enfant.

Le Relais Parents Assistants Maternels en partenariat avec le service petite enfance de la Codi et la CAF vont proposer des réunions d'informations collectives pour les familles sur les différents modes d'accueil proposés sur le territoire de la communauté de communes de Dinan.

Elles ont pour but d'informer les familles sur l'accueil individuel, collectif et sur les différentes aides financières de la CAF

## On passe au vert !

Le printemps est là, enfin ! A vos bottes, râteau et semis pour partager un moment de complicité avec les enfants : le jardinage !



Les enfants apprendront à travers le jardinage à :

- Observer la nature et appréhender son rythme
- Etre patient et à respecter la nature
- Développer tous leurs sens
- Affiner ses gestes
- Se responsabiliser
- Produire par soi-même

Trucs et astuces pour jardinières et jardiniers en herbe :

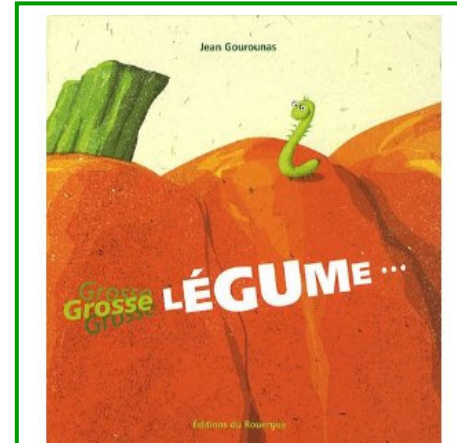
- Prévoir une tenue pour se salir et patouiller librement
- Réservez un petit coin ou une jardinière par enfant
- Leur donner des responsabilités (arroser, désherber...)
- Laissez- les goûter directement dans leur petit potager
- Cuisiner avec la récolte

### Livre à dévorer

Voici l'histoire d'un craquant petit asticot vert, qui de tomate bio en poireau bio, de navet bio en céleri bio, de poivron bio en maïs bio... se gave, se gave, fredonnant, chantonnant, rotant parfois... pour finir dans le bec d'un poulet, BIO bien sûr !

Auteur : Jean Gourounas

Edition : édition du Rouergues



La tête de bonhomme en pelouse :

- Mélanger du terreau avec des graines de gazon
- Mettre le mélange dans un mi-bas ou un pied de collant
- Fermer le collant en faisant un nœud
- Poser le tout sur un support creux (un verre par exemple pour que l'eau ne stagne pas)
- Arroser régulièrement
- Ajouter des yeux, un nez un bouche
- Attendre que ça pousse !

## « Ca s'est passé par ici ... »

La réunion sur le **Droit Individuel à la Formation (DIF)** a eu lieu le mardi 29 mars à la salle Duguesclin à Dinan. Elle s'est soldée par une faible participation des assistants maternels et des employeurs mais par une participation active de ceux qui étaient présents.

Le guide « comment bénéficier d'une formation ? » (contient le catalogue de formations) et le guide « comment accompagner la formation professionnelle de votre assistant maternel ? » sont disponibles au relais parents assistants maternels.

### Complément d'information :

*Suite à cette soirée, Mme GARNIER nous a confirmé qu'un même employeur ne peut refuser une demande de départ en formation plus de 3 fois (à un an d'intervalle).*

## « Ca se passera par là... » :

### Réunion d'informations collectives pour les familles :

Vendredi 20 mai, de 14h à 16h à la salle de réunion de la Codi

Mardi 7 juin, de 18h à 20h au centre social de Dinan

Inscription : 02-96-87-52-78

### Rencontres à thèmes :

Réunion de bilan (2010-2011) et de projets (2011-2012) sur les rencontres à thèmes

Le jeudi 19 mai, de 9H30 à 11H30

Au centre social de Dinan

Renseignements : 02-96-39-38-21

*Organisé par le Collectif Parentalité*

### Conférence débat :

« Comprendre et apprivoiser ses émotions ? »

Le samedi 14 mai 2011

De 14h à 17h

Salle polyvalente, Trevou-Treguignec

*Organisé par l'ADFAAM*

*Adfaam22hlcm@voila.fr*